

en direct

Bulletin municipal n° 99
Octobre 2023

vignoc
www.vignoc.fr

mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
T. 02 99 69 82 46 - F 02 99 69 86 94
mairie@vignoc.fr

En cas d'urgence : 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné.

- Lundi : fermé au public
- Mardi : 9h - 12h / 16h - 18h
- Mercredi et jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h
- Samedi : 9h - 12h
(uniquement en période scolaire)

Infirmières libérales

Mme LELAY Yolande et GAUTIER Christine
2 rue des Ecoles 35630 VIGNOC
T. 02 99 69 83 37

Assistante sociale

Contacter le CDAS, de St Aubin d'Aubigné
T. 02 99 02 37 77 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac «Le Refuge».

18

Numéros urgences

02 99 69 02 02

17

Pompiers départementaux

02 99 45 45 61

Pompiers de Gévêzé

15

Gendarmerie

02 99 59 22 22

Gendarmerie de Hédé

08 00 05 41 41

SAMU-Médecin de garde

08 00 84 08 00

Centre anti-poison

08 00 05 95 95

Allo Enfance maltraitée

02 99 60 92 22

SIDA info services

SOS viols

Chenil service - SACP

Déchetterie de Tinténiac et de Melesse

Lundi - fermé au public

Mardi - 9h - 12h / 16h - 18h

Mercredi et jeudi - 9h - 12h

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h (uniquement en période scolaire)

Dimanche : fermée

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h-19h / Mardi : 16h30 -18h

Mercredi : 16h30-18h / Vendredi : 17h-18h30

Samedi : 10h30-12h

T. 02 99 69 82 37 / bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Responsable de la publication : Daniel Houitte
Dépôt légal en cours - Reproduction intégrale
ou partielle interdite sans autorisation.



Édito

Chers Vignocoises et Vignocois,

J'espère que vous avez pu tirer profit de la pause estivale pour vous ressourcer et profiter des animations organisées sur notre commune par les associations : la fête du fournil, le vernissage des ateliers artistiques, le spectacle de danse, la fête des écoles, les vingt-cinq ans du club de foot ainsi que sa soirée intergénérationnelle. Je remercie toutes les associations et leurs bénévoles qui contribuent à la réussite de ces animations et au dynamisme de la commune.

Le CCAS, avec le Conseil des Sages, a entamé les animations de l'automne en organisant la Semaine bleue. Il a planté, pour la 6ème année consécutive, l'arbre des naissances. Cette année, c'est un prunier qui a été choisi. La fleur de prunier est symbole de jeunesse et d'espoir. Cela a été l'occasion de rencontrer de nouveaux habitants. J'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous ceux qui sont arrivés sur notre commune cette année.

Les travaux sur la commune se poursuivent. L'école va bientôt recevoir sa charpente. Le portillon entre le nouveau parking et le cimetière sera posé d'ici la Toussaint. L'installation des ombrières suivra. De plus, d'ici la fin du mois d'octobre, vous entendrez à nouveau sonner nos cloches. Elles seront exposées dans l'église la semaine avant leur bénédiction.

Pour terminer, je voudrais revenir sur les bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif. Rien n'est plus désagréable de voir des bacs qui restent plusieurs jours devant les maisons et les espaces publics ou des détritiques qui jonchent les bas-côtés et les fossés le long des routes. J'en appelle à votre civisme pour respecter les consignes de tri et les jours de ramassage.

Il me reste à vous souhaiter de trouver des activités et des loisirs qui vous permettent de vous épanouir dans notre belle commune.

Daniel Houitte
Maire de Vignoc



Les articles pour le prochain
bulletin doivent nous parvenir
pour le **05 janvier 2024**
à **mairie@vignoc.fr**



vigilance

DELIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits
d'actes d'état civil **est gratuite** ainsi
que la délivrance d'un extrait du casier
judiciaire. On ne doit pas vous demander
d'effectuer un règlement par carte
bancaire lors d'une demande en ligne.

Restez informés



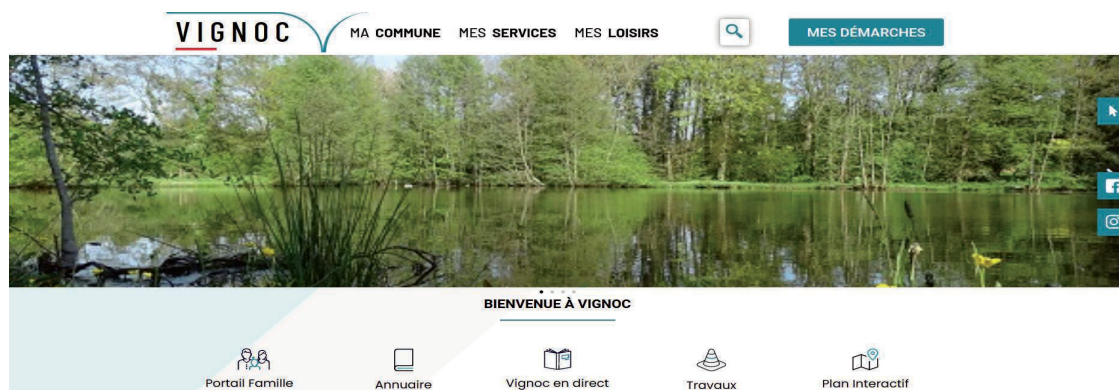
Instagram

https://www.instagram.com/commune_de_vignoc/



Site de la mairie

<https://vignoc.fr/>



Facebook

<https://www.facebook.com/villedevignoc/>

03

infos municipales

Le service administratif

Le service administratif de la mairie se réorganise et accueille de nouveaux agents. Isabelle Souchet vous accueille et s'occupe de l'Etat civil. Elle est accompagnée de Raphaëlle Lenel en charge de l'accueil et de l'urbanisme. Nathalie Drussy s'occupe de la communication et Pascale Voissière-Perrier de la comptabilité et des ressources humaines.

Pour une communication plus efficace et plus rapide, de nouvelles adresses mail ont été créées.

- **Mairie:** mairie@vignoc.fr
- **Communication** (panneau, lumineux, site Internet, bulletin municipal...): communication@vignoc.fr
- **Comptabilité** (dont facturation cantine et garderie) et **ressources humaines** : comptarh@vignoc.fr
- **Urbanisme** (permis de construire, déclaration préalable de travaux, déclaration d'intention d'aliéner, certificat d'urbanisme, arrêtés de voiries etc...): urba@vignoc.fr
- **Associations** (annonces d'événements à diffuser, réservations de salles pour les réunions, les informations pour les changements de bureaux et contacts): assosmail@vignoc.fr



Nathalie Drussy, Isabelle Souchet, Raphaëlle Lenel et Pascale Voissière-Perrier.

Objets trouvés



Si vous trouvez des objets sur la commune, pensez à les rapporter à la mairie. De nombreux objets trouvés (doudous, clés, lunettes, cartes de bus, téléphones...) y attendent déjà leur propriétaire. N'hésitez pas à venir les réclamer.



Point travaux

• Parking mutualisé à côté du cimetière

Les travaux d'aménagement de 1ère phase sont réalisés et les délais ont été tenus conformément au planning mis en place avec le maître d'œuvre de l'opération. Le parking a été mis à disposition de tous le 12 juin 2023. Cela permet aussi aux bus de faire leurs girations sans contrainte.

Actuellement, nous attendons l'intervention de Breti Sun Pack pour la mise en place des ombrières photovoltaïques. Après la pose des ombrières, la 2ème phase des travaux d'aménagement pourront débuter avec la mise en place des pavés drainants sur les places de stationnement et la réalisation des espaces Verts.

Pendant les travaux de renforcement de

la voirie RD 287, l'agence routière départementale de Saint Malo nous a alertés sur l'état de la RD 25, du rond-point sur 25 m rue des écoles vers le centre bourg. Un faïencage très important avec dégradation de la structure de cette voirie nous a contraints à réaliser des investigations. Ces investigations ont permis de découvrir une chaussée de faible épaisseur et très dégradée. Il a donc été convenu de réaliser une purge et de renforcer celle-ci par l'entreprise présente sur le parking du cimetière. Un avenant au marché de base du parking pour un montant de 17 067,00€ HT a été présenté au conseil municipal de septembre.

A cause de ces travaux inattendus, nous avons été contraints d'interdire la circula-



tion dans cette partie de la rue des écoles pendant quelques jours.

Dans le VED de janvier 2022, nous vous faisons part des problèmes que nous rencontrons suite à l'aménagement du bourg, travaux réalisés entre 2012 et 2014.

Le renforcement de la voirie à l'extrémité de la rue des écoles évoquées ci-dessus, vient se rajouter à la longue liste des défauts de conception et de malfaçons déjà évoquées.

04

• Création d'un parking entre l'allée du Clos Bautreais et le chemin du Chêne Augué



A la demande des habitants du quartier Clos Bautreais et chemin du Chêne Augué, un parking de 8 places a été réalisé et mis en service mi-septembre. Un cheminement piéton en matériau sablé relie l'allée du Clos Bautreais au chemin du Chêne Augué.

• Pose de points d'apport volontaire (PAV) dans la ZAC du Tertre



Les 2 points d'apports volontaires (PAV) ont enfin été mis en place par l'aménageur de l'opération avec la collaboration de VALCOBREIZH.

Ceux-ci sont composés de 2 colonnes ordures ménagères et de 2 colonnes tri-sélectif d'une contenance d'environ 4.5 m3 chacune. La collecte a lieu chaque semaine.

Un autre point d'apport volontaire (1 colonne ordures ménagères et une colonne tri sélectif) sera installé rue du Tertre, à la sortie de la tranche 8 en cours de travaux actuellement.

• Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

Attention, à compter du 1er octobre, les horaires de collecte changent. Les ordures ménagères sont ramassées, toutes les semaines, le mercredi à partir de 4h et le tri sélectif, les semaines paires, le jeudi à partir de 4h. Il est vivement conseillé de déposer ses poubelles la veille au soir.

Merci de bien respecter les consignes de tri sélectif. Tous les emballages sont à jeter dans les bacs à couvercle jaune. Attention, les gros cartons bruns, couches, objets en plastique, vaisselle, seringues, vêtements, verre, objets électroniques, sacs jaunes ou sacs poubelle ne se jettent pas dans ces bacs.

• Aménagement du Bourg, travaux réalisés de 2012 à 2014

Comme nous l'avons précisé dans le VED N° 94 de janvier 2022 des investigations supplémentaires ont été nécessaires au niveau du tronçon à hauteur de la passerelle. Une mission G2 PRO a été confiée à une société spécialisée en étude géotechnique. Notre inquié-

tude a été confirmée par le résultat de ces investigations et, à la demande de l'expert judiciaire en charge du dossier, un bureau d'étude a été sollicité pour rechercher des solutions techniques afin de remettre en état la voirie et du talus qui s'effondrent.

Un projet et un chiffrage de ces travaux ont été réalisés et validés par l'expert judiciaire nommé par le tribunal de commerce pour ce dossier. Ce dernier avance et le pré-rapport devrait être déposé au tribunal administratif par l'expert judiciaire très rapidement.

• Bornes cimetière

Pour bien repérer les carrés du cimetière, quatre bornes ont été posées.



• Table de ping-pong

Une nouvelle table de ping-pong a été installée au Parc des loisirs en remplacement de l'ancienne.



Bien vivre ensemble

• Animaux

Il est rappelé que les habitants sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux de compagnie. Les agents remercient les personnes qui ont prêté attention à l'affichage sur ce thème et qui en ont tenu compte.



• Fauchage – Débroussaillage et curage des fossés



La communauté de communes Val d'Ille Aubigné n'assure plus le fauchage, débroussaillage et curage de fossés sur l'ensemble du territoire des communes depuis le 1er janvier 2023.

Il en est de même pour la mise à disposition de l'équipe de petits travaux. La commune de Vignoc a donc lancé une consultation pour faire exécuter ces travaux par un prestataire extérieur. L'entreprise Alix de la Chapelle Chaussée a été retenue pour l'exécution de ces travaux.

Les prestations seront assurées selon la périodicité établie d'un commun accord entre les parties soit :

- 1ère passe accotement entre début mai et fin juin de chaque année comprenant les carrefours et les virages,
- 2ème passe accotement et talus entre le 15 septembre et le 15 novembre de chaque année au plus tard,
- les autres travaux sur demande du responsable des services techniques.

Un contrat de fauchage/débroussaillage a été passé avec l'entreprise Alix pour une durée de 3 ans, renouvelable par période de 1 an. Le curage des fossés se fera annuellement par demande de devis par le responsable des services techniques, en fonction des besoins.

Les cloches sont de retour !

Caroline Marie et Louise Marie Tuline, deux des cloches de notre église, ont été refondues et vont retrouver leur place en haut du clocher. Avant leur ascension, vous êtes conviés à leur bénédiction qui aura lieu le samedi 28 octobre à 18h. Cette cérémonie sera suivie d'une messe à 18h30 dans l'église et d'un verre de l'amitié dans la salle du Conseil.

La semaine avant la bénédiction, l'église sera ouverte dans la journée pour que vous puissiez venir les admirer.



Cabinet infirmier



Une diététicienne et naturopathe

Isabelle Ricolleau, diététicienne et naturopathe certifiée s'installe à Vignoc. Depuis septembre, elle est présente tous les vendredis matin au cabinet d'infirmier à Vignoc, et le mercredi à domicile.

Réervations : 07 67 37 08 43

<https://naturopathe-isabelle.com>

Nouveau - Camion boucherie

Depuis le 12 septembre, la boucherie charcuterie de La Chapelle des Fougeretz, LB viandes, est présente le mardi soir de 16h à 19h30 sur la place de l'église.

Tel : 02 23 47 42 44



Bibliothèque



Un petit conseil de lecture

Le petit garçon qui voulait être Mary Poppins d'Alejandro Palomas, paru en 2019 aux éditions du Cherche Midi.

D'accord, ce n'est pas un livre très récent et, oui, il est déjà proposé à la bibliothèque depuis de longs mois. Mais il n'est pas suffisamment emprunté, il mérite bien mieux que cela !! Ce roman, raconté à plusieurs voix, nous entraîne dans le monde de l'enfance. Un monde qui paraît parfois plein d'innocence et de rêves mais qui bien souvent nous échappe. C'est l'histoire d'un père et de son fils, de la tendresse qui les lie, de l'amour qui parfois nous amène à protéger un peu trop, c'est une belle histoire.

Les bandes dessinées en force à L'éclat de Lire !

Depuis 3 ans, une part importante du budget de la bibliothèque municipale est consacrée à l'achat de bandes dessinées, tant à destination des adultes que des plus jeunes. Nous avons choisi de développer ce pan de nos collections parce que c'est celui qui remporte le plus de succès auprès des lecteurs : plus d'un tiers des emprunts effectués à la bibliothèque sont des emprunts de bandes dessinées.

De plus, les BDs sont des ouvrages qui se lisent relativement vite et qui sont onéreux. L'éclat de Lire ayant pour mission de rendre la lecture accessible à tous, il nous a semblé important de pouvoir vous en proposer un large choix. Sur les rayonnages, vous trouverez des romans graphiques, des BDs historiques, policières, documentaires, feel good... bref, il y en a pour tous les goûts. Mais si vous ne trouvez pas votre bonheur, n'hésitez pas à nous le dire, nous sommes très à l'écoute de vos suggestions d'achats !

Nous avons aussi commencé à acquérir des mangas pour les plus jeunes : *My Hero Academia*, *Demon Slayer*, *Haikyuu !!*, *Les carnets de l'Apothicaire* et quelques autres encore sont maintenant disponibles à L'éclat de Lire.

Et enfin, avis à tous les amoureux du neuvième art : Cap Bd sera de retour dès le mois de novembre ! Et pour tous les autres, n'ayez crainte, nous continuons bien évidemment à acheter des romans.

Santé / Social

La Semaine bleue

Pour la 9^{ème} année, le Centre d'Action Sociale (CCAS) a organisé la semaine bleue du 2 au 8 octobre. Le programme de la semaine a été composé en collaboration avec les partenaires habituels: Conseil des Sages, Club de la bonne entente, Centre de Loisirs, et avec des Vignocois impliqués dans la vie de notre commune. Diverses animations ont été proposées invitant à la prévention, au partage et à la découverte.

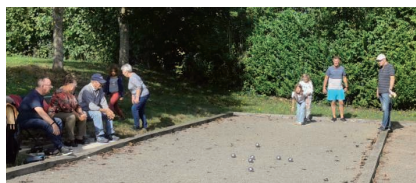
Lundi - Formation aux gestes qui sauvent par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Ille et Vilaine : 27 personnes ont pu apprendre ou revoir les gestes qui sauvent et apprendre à utiliser un défibrillateur semi-automatique.



Mardi - Animation par le Conseil des Sages autour des Contes et Légendes de Brocéliande et préparation de la journée du jeudi. Un gros travail de recherche documentaire et une présentation très appréciée.



Mercredi - Temps de partage intergénérationnel avec le Centre de Loisir, le Club de la bonne entente et le Conseil des Sages autour de jeux. Les enfants ont appris à jouer aux palets et ils ont appris à jouer au Molky aux aînés qui ne connaissaient pas ce jeu. Partage du goûter préparé par les enfants pour terminer l'après midi.



Jeudi - Découverte du pays de Brocéliande : Paimpont et Néant sur Yvel avec sa table ronde qui se dresse sur le tertre Saint Michel. Table de 14 mètres de circonférence entourée, à terme, de 11 chevaliers de la légende Arthurienne. A ce jour 4 chevaliers (Perceval, Keu, Gauvain et Girflet) ont pris place autour du roi Arthur. Après un moment de convivialité au restaurant de Guilliers, nous sommes partis, accompagnés de Julie, guide conteuse, pour découvrir le fond du val sans retour, le miroir aux fées et l'arbre d'or au gré d'histoires et légendes qui ont ouvert la porte de notre imaginaire.



Vendredi - Découverte des jardins de Rocambole.



Dimanche - Troc aux plantes et aux livres et pique-nique participatif autour du four à pain pour clôturer cette belle semaine.



Une semaine bleue ensoleillée qui a permis de se retrouver, partager et apprendre dans la joie et la convivialité. Un grand merci à tous ceux qui ont participé à sa réalisation. Rendez-vous l'année prochaine pour un nouveau programme.

L'arbre des naissances

Dimanche 2 octobre, le CCAS a planté un arbre des naissances à l'entrée du bourg pour la 6^{ème} année consécutive. Cette année, le prénom des 39 enfants nés en 2022 ont été accrochés dans un prunier et apposés sur une plaque.

Un pot de l'amitié a clôturé ce moment.



Jeunesse

Alice Géraud
Référente périscolaire municipale

Mme Géraud Alice est l'interlocutrice privilégiée des familles dont les enfants sont scolarisés dans notre commune. Elle est le lien entre les différentes instances éducatives mises au service des enfants.

Contact :
Tél. 07 57 00 83 73
Email : coordinationvignoc@gmail.com

La garderie du matin



L'équipe: Alice, Odile, Corinne et Christelle.

La garderie du matin est assurée par une équipe dynamique et motivée composée de quatre personnes : Mesdames Géraud Alice, Perrin Corinne, Gaillard Odile et Hervé Christelle. Toutes les quatre s'occupent des enfants le matin en leur proposant des activités diverses et variées : activités manuelles, lectures, activités de motricité, jeux en extérieurs...

L'Accueil de Loisirs

Plan jeunesse

À partir du 23 octobre prochain, la Ligue de l'Enseignement, avec le soutien de la commune de Vignoc, va ouvrir un nouveau service dédié à la jeunesse.

Qui est concerné? Les jeunes vignocois âgés de 12 ans et plus. Quand? Pendant les vacances de 10h à 19h (dates précisées prochainement) et tous les mercredis à partir du 8 novembre de 14h à 19h.

Où? Dans la maison communale, petite maisonnette aux volets rouges entre les deux écoles.

L'objectif de l'espace, c'est:

- un lieu pour que les jeunes puissent se retrouver autour d'une activité ou juste par envie,
- une équipe de professionnels pour accompagner les jeunes dans leurs projets,
- une animatrice dédiée pour animer et encadrer les temps auprès des jeunes.

Nous avons un enjeu à bâtir un nouvel espace jeune au sein de la commune. Nous souhaitons qu'il soit construit pour les jeunes et avec les jeunes.

La programmation à venir sur le site
<https://www.laligue35.org/>

Le temps méridien



L'équipe, de gauche à droite: Nadège, Corinne, Alice, Kiara et Betty

L'équipe d'animation du temps méridien se compose de six personnes : Mesdames Le Floch Laurence, Connault Nadège, Tougeron Kiara, Charié Betty et Géraud Alice.

Le midi, les enfants disposent d'une pause de 1h30 pour déjeuner et s'amuser. Lors du temps récréatif, les animatrices proposent des activités diverses et variées : jeux sportifs et collectifs, activités manuelles, lectures (animées par Pascale, la bibliothécaire), danse, activités musicales

En lien avec les activités réalisées tout au long de l'année, l'équipe du temps méridien et les enfants ont pu présenter des représentations de comptines dansées avec les maternelles et des représentations de théâtre d'improvisation et de danse pour les enfants de l'école élémentaire. Ces représentations ont eu lieu lors de la fête des écoles et lors de la soirée de fin d'année du temps méridien.

L'équipe renouvellera ces temps de rencontre en proposant deux soirées sur le thème du cirque, la première semaine de janvier et la dernière semaine de l'année scolaire.



L'aide aux devoirs

Après une longue pose engendrée par la situation de COVID, l'équipe de bénévoles, motivée et compétente, a repris du service et accueille à nouveau les enfants de l'école élémentaire, les veilles de classe, pour les aider dans leur travail scolaire du soir.

Chaque lundi et jeudi, les enfants volontaires que les parents ont inscrits à l'aide aux devoirs par l'intermédiaire de l'Accueil de Loisirs sont accueillis de 17h15 à 17h45 et de 17h45 à 18h15.

Tous les volontaires qui seraient intéressés par rejoindre notre formidable équipe de l'aide aux devoirs sont les bienvenus ! Inscription en Mairie.

Dans les écoles

L'école maternelle Jean De La Fontaine

L'école maternelle accueille cette année 101 élèves répartis dans 5 classes.

Les enseignants présentent le Projet **mosaïque**



Estelle Dagorne, Mélody Etienne, Damien Billard, Anne Verdy, Mathias Joly et Christophe Laporte

- La classe de PS / TPS de M. Billard Damien, accompagné de Mme Emmanuelle Plihon, accueille 20 enfants.
- La classe de Mme Dagorne / Mme Etienne, accompagnées de Pauline Zulu, accueille 20 enfants.
- La classe de M. Laporte, accompagné de Mme Gaillard Odile, accueille 20 enfants.
- La classe de Mme Verdy, accompagnée de Mme Juhel Isabelle, accueille 20 enfants.
- La classe de M. Joly (directeur) / Mme Leroy accueille 21 enfants.

Chaque jour les ATSEM accompagnent les enfants et s'occupent de nos petits Vignocois avec cœur et savoir-faire du matin jusqu'au soir : accueil du matin, déjeuner, sieste. La municipalité et les familles sont très reconnaissantes de les avoir et les en remercie chaleureusement.



Les ATSEM : Pauline, Isabelle, Emmanuelle, Odile et Christelle



Crédit photo : Yoann GANNAT - Eveye.fr

« Marie MARTIN, mosaïste, nous a aidés dans ce projet de la conception à la réalisation. L'idée était que l'œuvre finale soit en lien avec EDD (Education au développement durable). Nous avons obtenu le niveau 1 de ce label. L'idée était également que cette mosaïque soit transposable dans la nouvelle école et que chaque enfant de l'école (de la PS à la GS) participe à la création de cette œuvre. Les parents ont été sollicités ainsi que l'équipe des services techniques de la mairie. Il était important pour l'équipe que cela soit un travail collectif (on peut avancer sur l'œuvre car d'autres camarades avant nous ont avancé et d'autres après vont aussi prendre notre suite).

Nous sommes tous fiers, enseignants, parents et enfants de cette œuvre qui, nous le souhaitons, sera exposée sous le préau de la future école afin que les anciens élèves qui sont passés par l'Ecole maternelle de Vignoc aient ce souvenir d'avoir partagé ce moment de création collective.

Marie MARTIN a fait preuve de beaucoup d'adaptabilité et a laissé beaucoup de place dans la création de cette œuvre aux enfants et aux parents! Chaque enfant a passé 1h30 sur l'œuvre (3 fois une demi-heure). La mairie nous a bien aidés dans ce projet pour le support. Merci à Pascal, Laurent et Franck ! ».

L'école élémentaire Simone Veil

L'école élémentaire accueille cette année 156 élèves répartis en 7 classes.

- **CP** de Mme Sanquer – Paillard, 23 enfants
- **CP/CE1** de Mme Guillou, 21 enfants
- **CE1** de Mme Brunel, 23 enfants
- **CE2** de M. Bertucat, 22 élèves
- **CE1/CE2** de Mme Bodin / Mme Richard, 21 enfants
- **CM1** de Mme Etienne / Mme le Teuff, 21 enfants
- **CM1/CM2** de Mme Le Duigou, 25 enfants

Les principales décisions du Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont disponibles en mairie ainsi que sur le site de la commune.

Environnement

PROGRAMME DE RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES SUR LE TERRITOIRE DE L'UNITÉ DE GESTION VILAINE OUEST

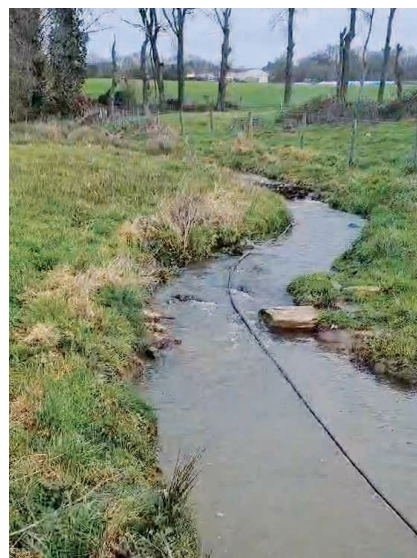
Afin de respecter les objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau, l'EPTB Eaux & Vilaine souhaite mettre en œuvre des actions de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO).

Le territoire de l'UGVO compte 31 masses d'eau cours d'eau et 6 masses d'eau plan d'eau. Seules 5 % de ces masses d'eau sont en bon état écologique. Le non-respect des objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau est principalement lié à la qualité hydromorphologique des cours d'eau. En effet, le linéaire total de cours d'eau est de 2 526 km. Au regard du diagnostic réalisé sur la moitié d'entre eux, plus de 80 % de ces cours d'eau ont un état hydromorphologique dégradé.

Pour atteindre les objectifs de bon état écologique, Eaux & Vilaine souhaite mettre en œuvre des travaux de restauration ambitieux des milieux aquatiques, dont le but est d'obtenir des résultats significatifs sur la qualité physico-chimique et biologique de l'eau et/ou sur la quantité d'eau disponible

dans les hydrosystèmes. Ils se concentrent de plus prioritairement sur les cours d'eau de têtes de bassins versants (petit chevelu) qui jouent un rôle important en tant que zones de frayère pour les peuplements piscicoles, mais également vis-à-vis de la qualité de l'eau (zones d'épuration) et de la gestion des débits (zones de stockage en période de crues et de restitution en période d'étiage).

Les travaux de restauration des milieux aquatiques sont financés dans le cadre de ce contrat par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne, les Conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et des Côtes d'Armor, le SMG Eau 35 et les EPCI situés sur le territoire de l'UGVO. Ils sont mis en œuvre avec l'accord des propriétaires riverains et des exploitants agricoles. Afin de pouvoir allouer des fonds publics sur des propriétés privées, Eaux & Vilaine a sollicité l'ouverture d'une enquête publique préalable à une déclaration d'intérêt général (DIG). Une enquête publique a été ouverte du 9 mai 2023 (9h) au 9 juin 2023 (12h).



09

Cette enquête concerne l'ensemble des communes situées sur le territoire d'intervention de l'UGVO soit 105 communes sur le Département d'Ille-et-Vilaine et 7 communes sur le Département des Côtes d'Armor.

La commune de Vignoc a émis un avis favorable sur les travaux de restauration des milieux aquatiques faisant l'objet de l'enquête publique ci-dessus citée.

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

MARCHES PUBLICS - GESTION DU CENTRE DE LOISIRS

La commune a confié la gestion du centre de loisirs (périscolaire soir, vacances scolaires, mercredis et projet jeunesse) suite à un appel à concurrence à l'association « La ligue de l'Enseignement 35 » pour la période du 7 juillet 2021 jusqu'au 31 août 2023. Pour la poursuite du service, une nouvelle consultation a été lancée le 27 mars pour un marché couvrant une année soit du 1er septembre 2023 au 31 août 2024. Le marché a été attribué à l'association « La Ligue de l'Enseignement 35 », offre la mieux disante.

PEDT (PROJET EDUCATIF TERRITORIAL) ET DU PLAN MERCREDI

La commune de Vignoc s'est engagée en 2015, avec la réforme des rythmes scolaires, dans la semaine de 4 jours et demi et a adopté son 1er projet éducatif de territoire (PEDT). Le retour à la semaine de 4 jours, cumulé à de nouvelles dispositions relatives à une nouvelle génération de PEDT, ont permis de coconstruire un nouvel outil.

Le PEDT 2023-2026 s'inscrit dans une pérennisation des acquis tout

en prenant en compte les besoins exprimés au cours de la mise en œuvre du précédent PEDT.

Ce nouveau PEDT s'appuie sur une construction concertée avec les acteurs éducatifs et les associations en lien avec la jeunesse et le GPAS. A ce titre le comité de pilotage constitué d'élus, des directions des écoles, de la référente des services périscolaires, de la direction du centre de loisirs, de représentants de parents d'élèves

s'est réuni et se réunira régulièrement afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PEDT pour renforcer la dynamique opérationnelle autour de ce projet.

De nombreux échanges avec le GAD (groupe d'appui départemental) ont permis d'aboutir à un avis favorable pour la mise en place de ce nouveau projet éducatif de territoire (PEDT) auquel est adossé le plan mercredi, pour les années 2023 à 2026.

URBANISME

MODIFICATION DU PLUI

La Charte de gouvernance « Evolution du Plan local d'urbanisme intercommunal au service du projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné » a pour objectif d'organiser les grandes lignes du processus décisionnel pour l'élaboration et le suivi du PLUi de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Les communes proposent des modifications du cahier communal et du règlement graphique. Elles peuvent également faire remonter des dispositions

réglementaires inadaptées du règlement littéral ou des orientations d'aménagements et de programmations thématiques.

La commune de Vignoc considère qu'il apparaît nécessaire de procéder à la modification du PLUi pour l'ouverture à l'urbanisation de la zone 2AUE en 1AUE dans le cadre de la future ZAC multisite.

La demande sera examinée et analysée par le comité de pilotage PLUi (CCVIA).

PERSONNEL COMMUNAL

PREVOYANCE

10

Les employeurs publics territoriaux peuvent contribuer au financement des garanties d'assurance de protection sociale complémentaire auxquelles les agents qu'ils emploient souscrivent. Ces garanties ont pour objet de couvrir :

- Le **risque santé** : frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident,
- Le **risque prévoyance** : incapacité de travail, invalidité, inaptitude ou de décès.

Cette participation deviendra obligatoire pour le risque prévoyance à effet du **1^{er} janvier 2025 selon un minimum de 7€ brut mensuel**, et pour le risque santé à effet du 1^{er} janvier 2026 selon un minimum de 15€ brut mensuel. Ces montants pourraient être revus selon la clause de revoyure prévue à l'article 8 du décret n°2022-581 et les conclusions issues de l'accord de méthode du 12 juillet relatif à la conduite des négociations relatives à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique territoriale.

La participation peut être accordée pour l'un ou l'autre des risques santé ou prévoyance, ou pour les deux.

La commune de Vignoc a instauré par délibération

n°84 – 2012 un régime de prévoyance avec une participation « Employeur » pour les agents qui le souhaitent comme suit :

Participation employeur actuelle (indice majoré)

- IM de 300 à 399 : 8 €
- IM de 400 à 499 : 7 €
- IM de 500 à 649 : 6 €

La procédure de la convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le centre de gestion départemental de la fonction publique territoriale a été retenue. A l'issue de cette procédure, le CDG 35 a souscrit le 17 juillet 2023 une convention de participation pour le risque « Prévoyance » auprès de TERRITORIA MUTUELLE représenté par ALTERNATIVE COURTAGE pour une durée de six (6) ans. Cette convention, signée par la commune de Vignoc, prend effet le 1^{er} janvier 2024 pour se terminer le 31 décembre 2029.

Le niveau de participation est fixé comme suit :

- IM de 300 à 399 : 9 €
- IM de 400 à 499 : 8 €
- IM de 500 et plus : 7 €

SUPPRESSION ET CREATION DE POSTES

Création d'un poste

Catégorie C – Population/communication - Durée hebdomadaire 25/35^{ème}

Suppression de deux postes :

Catégorie C – Durée hebdomadaire 33/35^{ème} à compter du 1^{er} septembre 2023.

Catégorie C – Durée hebdomadaire 25/35^{ème}

Création de deux postes :

Catégorie C – Durée hebdomadaire 21 heures à compter du 1^{er} septembre 2023.

RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS REMPLAÇANTS

Les dispositions de l'article L.332-13 du code général de la fonction publique prévoit la possibilité de recruter des agents contractuels pour le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur emploi permanent autorisés à exercer leurs fonctions à temps partiel ou indisponibles en raison d'un détachement de courte durée, d'une disponibilité de courte durée prononcée d'office, de droit ou sur demande pour raisons familiales, d'un détachement... d'un congé régulièrement accordé ou tout autre congé.

Les besoins du service peuvent justifier le remplacement

rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles. Le conseil municipal autorise donc le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L. 332-13 du code général de la fonction publique pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles sur emploi permanent. Il sera chargé de la détermination, des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées et exercés, leur expérience professionnelle et leur profil.

FUTURE ECOLE MATERNELLE

FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Dans le cadre du pacte fiscal et financier de la communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné, le conseil communautaire a validé les modalités d'attribution des fonds de concours de 2022 à 2026. Ils doivent porter exclusivement sur la réalisation d'équipements. L'enveloppe par commune est de 22500 €/an.

Le montage du plan de financement pour la construction de l'école maternelle 6 classes flèche le fonds de concours pour un montant de 112 500 € (soit le cumul de 5 années). Le versement du fonds de concours sera sollicité auprès de la communauté de communes à l'achèvement total des travaux soit au mois de juillet 2024.



11

AVENANT N°1 – MODIFICATION POSE DE VOILETS ROULANTS

Considérant que pour améliorer le confort et l'aménagement des salles de classes, il a été projeté d'intégrer les volets roulants dans les linteaux et que ces travaux n'étaient pas prévus au marché du lot n°2 - Gros œuvre.

Le conseil municipal a approuvé un avenant au marché « École maternelle - 6 classes » d'un montant de 1 824 € HT soit 2 188.80 €.

	HT	TTC
Montant du marché initial	283 805,69 €	340 566,83 €
Avenant n°1	1 824 €	2 188,80 €
Total	285 629,69 €	342 755,63 €

VOIRIE

CONVENTION D'APPUI OPERATIONNEL POUR ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR 6 COMMUNES



Le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) est un établissement public à la fois national et local, doté d'un savoir-faire, de compétences pluridisciplinaires. Le Cerema intervient pour le compte des collectivités sur des missions en ingénierie de deuxième niveau (assistance à maîtrise d'ouvrage, expertises, méthodologie...) en complément des ressources locales (agences techniques départementales, agences d'urbanisme, CAUE, établissements publics fonciers, etc.) et en articulation avec les ingénieries privées.

La commune de Vignoc s'était inscrite au programme lancé portant « appui pour l'auscultation d'un réseau routier communal et au choix des techniques routières pour l'entretien durable du réseau routier ».

La commune de Vignoc a été retenue avec 5 autres collectivités sur le département d'Ille-et-Vilaine. 60% des voies de la commune vont pouvoir ainsi être auscultées par CEREMA. Un état des lieux sera fourni à la fin du diagnostic.

PARKING MUTUALISE – AVENANT N°1

Des travaux complémentaires ont été demandés par la commune :

- Passage de la Croix Chemin =>création d'un bateau pour accès piéton ;
- Niveau du rond-point =>Investigation complémentaire sur le RD 25

	HT	TTC
Montant du marché initial	187 120 €	224 544 €
Avenant n°1	17 067 €	20 480 €
Total	204 187 €	245 024 €

Le conseil municipal a approuvé un avenant N°1 au marché « Parking mutualisé » d'un montant de 17 067 € HT soit 20 480 €.

Associations



12

Classes 3

La traditionnelle fête des classes aura lieu le samedi 25 novembre, jour de la Sainte Catherine. « A la Ste Catherine tout bois prend racines ».

Et c'est justement l'occasion de retrouver les racines vignoises nées dans les années se terminant par 3. Les classes 3 de 1933 (il n'y a pas de centenaire) à 2023 où de nombreux bébés sont déjà nés, tout habitant de notre commune, ou parti ailleurs à travers le monde, est convié avec sa famille à participer à cette animation attendue.

Au programme : messe à 18 heures, suivie du dépôt de gerbe au monument aux morts. S'en suivra la traditionnelle photo où chaque membre de la classe posera, avant d'entamer l'apéritif puis le repas servi à la salle Emile Lemétayer qui se poursuivra par la soirée dansante qui clôturera cette manifestation intergénérationnelle.

Bien évidemment cette fête est également ouverte à toutes les personnes qui ne sont pas des classes mais qui veulent participer à la fête !

Les places sont à réserver au Bar Le Refuge et à l'épicerie des Filles au tarif de 30€ par adulte et 10€ par enfant jusqu'à 12 ans.

Contact : lesclassestvignoc@gmail.com
ou par téléphone au 06 80 91 07 26

Le bureau



Le bureau des Classes 3 est composé ainsi :

Présidente: Rolande Préchoux

Trésorier: Philippe Georgeault

Vice trésorier: Jean-Yves Misériaux

Secrétaire : Nathalie Pattier

Vice secrétaire: Pauline Gerber

Membres: Marcel Bagot, Annick Duchêne, Annette Guihard, Anaïs Jouvrot, Anne Bouget, Christelle Hervé, Loïc Prizé.

Braderie



Dans le but de financer la fête des classes 3, le bureau de l'association des classes de Vignoc a organisé une braderie de rentrée (puériculture) dans la matinée du samedi 9 septembre à la salle Emile Lemétayer. Une cinquantaine d'exposantes étaient présentes. La manifestation s'est déroulée dans une bonne et chaleureuse ambiance, préambule à la journée du 25 novembre.

Vignoc Gym danse

En juin dernier, une centaine de danseurs ont donné deux représentations de leur spectacle devant une salle comble au Musicam à Cap Malo. Les danseurs, des plus petits aux plus grands, se sont relayés sur la scène habillés de superbes costumes pour présenter au public des chorégraphies de qualité. Le gala mis en scène par les professeurs, Nathalie et Magali, avait pour thème les « Capitales du monde ».

L'association « Vignoc Gym Danse » remercie toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de ce gala ! Pour les adultes, la saison s'est également achevée sur un moment convivial où les participants aux cours de Gwen et de Lisa ont pu se retrouver ! Les activités « Pilates » et « boby cardio/renforcement musculaire » plaisent beaucoup et nous en sommes ravies.

L'association Vignoc Gym Danse recherche toujours de nouveaux bénévoles pour nous aider dans la communication, la gestion financière, dans la planification des cours ou dans l'organisation du gala. Si vous êtes motivé(e) à nous rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à l'adresse suivante: vignocgymdanse@gmail.com ou bien venir nous rencontrer lors de notre assemblée générale (date non déterminée mais scrutez le panneau d'affichage !)



13

Apema

L'APEMA souhaite une bonne rentrée à tous les élèves de Vignoc, ainsi qu'aux équipes pédagogiques.

Elle remercie aussi tous les bénévoles de la fête des écoliers qui s'est déroulée le 24 juin. Ce moment de convivialité fut une réussite grâce à votre implication. L'APEMA est une association de bénévoles sympathiques qui s'impliquent toute l'année avec dynamisme afin d'organiser des manifestations et des opérations dans le but de récolter des fonds pour subventionner les projets et sorties des deux écoles.

L'association a versé plus de 6500 € l'an passé.

Nous tenons à préciser que les commandes lors des différentes opérations ne sont en aucun cas obligatoires. Vous serez tenus informés de nos manifestations et opérations par affichages dans les écoles et grâce aux cahiers de liaison de vos enfants.



Nous sommes à la recherche de bénévoles pour cette nouvelle année.

Retenez dès à présent la date de notre marché de Noël le 1^{er} décembre.

Nous vous y retrouverons avec plaisir !

Les bennes à papiers et journaux sont aussi pour nous un moyen de récolter des fonds grâce à votre contribution tout au long de l'année. Merci de vos apports.



Comité des fêtes

Retour en images sur la soirée moules-frites

14



Le Comité des fêtes vous convie à son **Assemblée générale :**
le vendredi 8 décembre à 20h30, salle des associations.

Arts et culture

L'association vous propose ses activités :

✕ DESSIN

Apprentissage des techniques de dessin avec divers outils, sur divers supports ;
Utilisation des valeurs, des ombres ;
Rapports et proportions ;
La perspective.

Contact :

Marie-France Bréholée
mf.breholee@gmail.com



✕ PEINTURE

Utilisation des techniques de dessin en peinture ;
Mélange des couleurs, rapports entre elles ;
Couleur et lumière ;
Couleur et profondeur.

Contact :

Marie-France Bréholée
mf.breholee@gmail.com

✕ ART FLORAL - SCRAPBOOKING - CAFÉ TRICOT

Repousser les limites de l'imagination ;
Permettre d'épanouir des habiletés que, souvent, on n'imaginait pas avoir,
Se risquer à faire...

Dans une ambiance détendue, propositions de modèles que chacun adapte selon ses goûts :

- Compositions florales,
- Réalisation d'albums photos,
- Réalisation de tricots.

Contact :

Anne-Marie Havet
annemarie.havet@orange.fr



✕ CHANT

• Objectifs :

Permettre aux participants de travailler un répertoire de chansons choisies à partir des propositions du groupe et donner des spectacles dans différentes circonstances.

• Objectifs pédagogiques :

Pose de la voix, diction, travail de la régularité du tempo. Evolution progressive vers la lecture rythmique des partitions. (Notation chiffrée des durées de notes)

• Moyens pédagogiques :

L'apprentissage se fait en général avec accompagnement guitare.

En exécution publique, on accompagne à 2 guitares.

• Rythme des répétitions :

Une répétition par semaine le vendredi à 18h

Contact :

Amand Duval
amand.duval@orange.fr

✕ ARTS PLASTIQUES

Utiliser des matériaux de récupération, comme le papier et le carton, et créer un monde éphémère : du papier mâché pour réaliser des décors, un pliage de papier pour faire des animaux ou des personnages en Origami, du découpage pour mettre en scène un paysage ou une histoire en kirigami.

Un mercredi par mois pour les 6-10 ans.

Contact :

Christelle
06 09 45 70 03
chrisandco35@gmail.com



✕ CONCERTS

Le 1^{er} juin à la salle Emile Lemétayer, concerts de 3 chorales dont la chorale « Chantons ensemble » de Vignoc.

Au cours du mois d'avril, concert d'un quintet de Reims (date à préciser).

Contact :

Christine COUVERT (Présidente)
christine.guion1957@gmail.com

NAISSANCES

GRANIER Cléo
7 impasse de la Plaine Verte - née le 07 mai 2023

THEVEUX Juliette
4 impasse des Pommiers - née le 04 mai 2023

LÉTIENNE Aliénor
beillac, Miniac-Morvan - née le 11 mai 2023

PAVARD Gabin
14 allée des Grandes Guérinais - né le 14 mai 2023

CHARLOT Alba
12 rue de la Poste - née le 21 mai 2023

COURDIÉ Rose
8 impasse des Pommiers - née le 20 juin 2023

MAGUET Lou
10 la Grélehaïs - née le 24 juin 2023

LORANT Ayline
16 allée de la Bruyère - née le 09 juillet 2023

SIMON Lola
18 le Ranson - née le 21 juillet 2023

SURAS Jade
7 impasse des Vergers - née le 24 juillet 2023

LEFAIX Margot
2 impasse de la Galerie - née le 24 juillet 2023

LE MOING Mattia
2 impasse du Tram - né le 08 août 2023

CHAMPALAUNE Eliott
24 le Moncel - né le 08 septembre 2023

DÉCÈS

REHAULT Odette
5 allée des roses - le 13 juillet 2023

DENAIIS Michelle veuve LARCHER
8 allée des roses - le 05 août 2023

MAUCONDUIT Marie
8 le Sablon - le 12 août 2023

CORNILLET Gildas
53 le Ronceray - le 13 septembre 2023

MARIAGES

LEFAIX Romain et BONNIN Clara
26 rue Jullien Battais - 13 mai 2023

NICOL Pierre et MARIA Frédérique
35 rue Jullien Battais - 13 mai 2023

RONCERAY Patrick et MOUTAL Sophie
17 allée du Moulin - 03 juin 2023

CLOITRE Didier et BRAURE Mireille
9 rue Charlotte Lancelot - 03 juin 2023

LANDAIS Jérôme et BLIGNÉ Mégann
21 rue Jullien Battais - 24 juin 2023

LEBRUN Cédric et LEJARD Claudine
33 allée du Clos de la Ruelle - 1er juillet 2023

NOGUES Jérôme et MAGALHAES Hélène
3 allée des Primevères - 22 juillet 2023

KAFI Taha et CHOTARD Sarah
23 rue de Lamotte; Pacé - 22 juillet 2023

GERAY Sébastien et COATHALEM Justine
AUSTRALIE - le 26 août 2023

BRUCHET François et MANCA Sophie
5 contour de la Motte; Rennes - 02 septembre 2023

HOUAL Joseph et CORDUAN Isabelle
3 La Blanchais - 23 septembre 2023

MOLTO Mathieu et KERNEN Céline
6 impasse du Clos Long - 30 septembre 2023

DEROUARD Jérôme et CHALMEL Delphine
3 allée de la Fontaine - 30 septembre 2023

VIGILANCE - DÉLIVRANCE ACTES D'ÉTAT CIVIL

Toute délivrance de copies et d'extraits d'actes d'état civil est gratuite ainsi que la délivrance d'un extrait du casier judiciaire. On ne doit pas vous demander d'effectuer un règlement par carte bancaire lors d'une demande en ligne.

conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de leur différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que des litiges entre propriétaires et locataires.

• **M. JOUAN** assure deux permanence par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h., les 2^{ème} et 4^{ème} mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 45 46 18**.

• **M. POIRIER** assure des permanences à la mairie de La Mézière le mardi de 9h à 12h, les 1^{er} et 3^{ème} mardis du mois. Prendre contact auprès de la mairie au **02 99 69 33 36**.

*urbanisme*

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. Mme Aude LE BAIL, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

*Agenda***✕ Samedi 28 octobre à 18h**

Bénédiction des cloches de l'église

✕ Samedi 25 novembre

Soirée des Classes 3,
salle Emile Lemétayer

✕ Vendredi 1^{er} décembre

Marché de Noël organisé par l'APEMA,
salle Emile Lemétayer

✕ Vendredi 8 décembre

AG du Comité des fêtes à 20h30,
salle des associations.